

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article473>

Emmanuel Briand reçoit les ministères institués

- Communauté des paroisses -

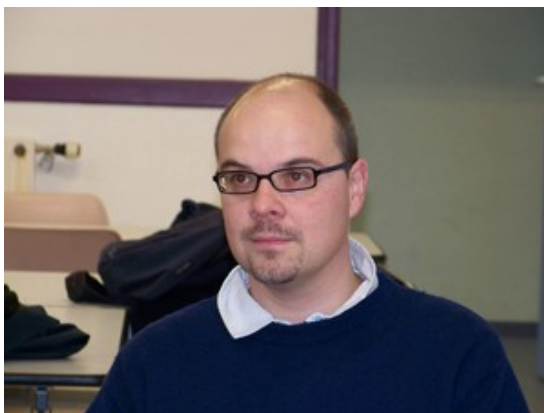


Date de mise en ligne : samedi 28 janvier 2012

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Ce Samedi 28 Janvier 2012, (messe à 18h00) en l'église Notre Dame de Bon Secours à Plérin Le Légué, Emmanuel Briand a reçu les ministères institués au cours de la célébration Eucharistique célébrée par Mgr Moutel, Evêque de notre Diocèse. Cette remise est la 1re étape publique d'un laïc qui se prépare à une ordination diaconale.



Emmanuel Briand

C'est l'occasion de faire connaître à la paroisse la démarche qu'il a entreprise. Il s'agit d'une reconnaissance de son aptitude au **service de la Parole** (lectorat) ainsi qu'au **service de la Prière Communautaire et de l'Eucharistie** (acolytat). Emmanuel , comme laïc, sera institué ministre de ces services à titre définitif.



Extrait de l'homélie de Mgr Moutel lors de la célébration.

Pour plus d'information ci-joint en lien une explication sur la préparation au Diaconat.

Reprise du texte de Bruno Mercier, déjà mis en ligne, sur la démarche d'Emmanuel :

Depuis bientôt 1 an, une équipe de paroissiens de notre Communauté Pastorale accompagne Emmanuel dans sa démarche de devenir diacre, en lien avec le comité diocésain du diaconat permanent. Sa démarche arrive à moment ou elle doit être rendue publique.

Il y a 5 ans, un paroissien de Plérin, Emmanuel Briand, était interpellé à cheminer avec d'autres pour réfléchir sur « les ministères dans l'Eglise » et voir comment il est possible de participer à la « diaconie » de l'Eglise dans sa dimension paroissiale ou dans sa dimension diocésaine.

La diaconie c'est ce service de la charité et de la fraternité à la suite du Christ, auquel tout chrétien est invité par son baptême. Benoît XVI définit explicitement la diaconie comme « le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée » (Deus Caritas Est n°21)

Emmanuel Briand reçoit les ministères institués

Ce cheminement c'est le temps du discernement : cet homme, père de famille et en activité professionnelle, a-t-il les aptitudes et la disponibilité pour se mettre au service de l'Eglise ? Emmanuel a pris le temps de la réflexion et de la prière, avec son épouse Nolwenn.

Pour consolider sa recherche, Emmanuel s'est formé, en suivant la FoDAP (Formation des acteurs pastoraux du diocèse) durant 2 ans. En plein accord avec Nolwen, ils ont accepté de poursuivre et d'entamer le chemin qui peut mener au diaconat par la « formation fondamentale » depuis 2009.

Pour respecter la liberté de tous cette recherche se fait dans la discrétion.

Le rite d'admission a été célébré en janvier 2011 par notre évêque. Mgr MOUTEL l'a accepté à poursuivre la route qui peut mener au ministère ordonné.

Si l'Evêque l'y appelle et si Emmanuel accepte d'offrir sa disponibilité, cela le conduirait à l'ordination diaconale, au terme de la première partie de la formation. Il continuera de suivre un enseignement au cours des trois ans qui suivent l'ordination.